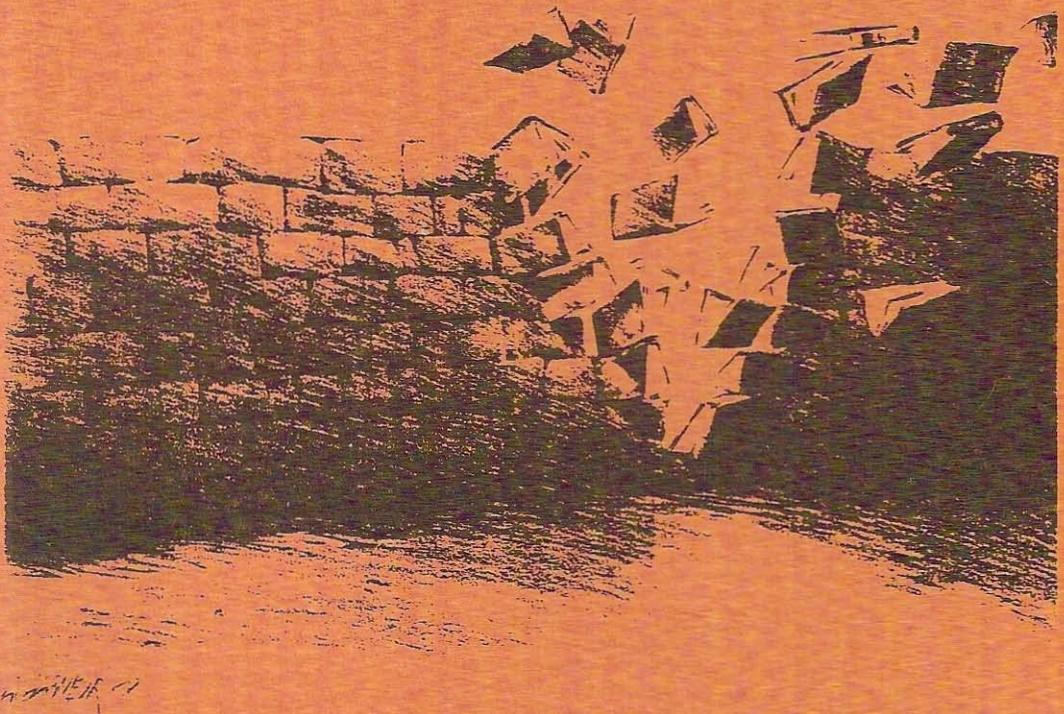


HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD



No 30

Mars 1990

Genève



RAPPORT DU PRESIDENT

pour la 18ème Assemblée Générale
du 19 mars 1990

Les années 1980 auront été celles de l'introduction de l'informatique dans nos bibliothèques, les années 1990 seront certainement celles de l'abandon du terme de bibliothéconomie, pour la notion de Sciences de l'information. Derrière ce changement il n'y a pas qu'une évolution de langage, le bibliothécaire de demain sera un véritable médiateur entre les lecteurs et les documents.

Face à cette évolution notre Association doit aussi trouver sa place, longtemps son comité a centré son action sur la protection du diplôme et sa reconnaissance. Notre participation au Salon du livre va dans ce sens. Aujourd'hui puisque le minimum est acquis, nous voyons de moins en moins, par exemple, d'offres d'emplois fantaisistes, nous devrions tenter d'approcher l'image de notre profession que nous voulons voir perçue par l'extérieur.

Un effort tout particulier doit être mis sur la formation professionnelle et continue. Le nouveau programme de l'Ecole de bibliothécaires marque une contention importante, le CESID est une nouvelle possibilité de perfectionnement, mais il reste beaucoup à faire, les associations professionnelles doivent relever ce défi, en offrant à leurs membres un programme de cours digne de ce nom.

Les bibliothécaires sont présents dès qu'il s'agit d'acquérir de nouvelles connaissances, ils seront donc de plus en plus utiles à la société qui elle aussi vit ce processus de mise à jour continue des compétences. Si les bibliothécaires s'occupent aussi d'eux-mêmes, ils ne seront pas simples spectateurs du processus de formation continue, mais auront une place d'acteurs. Il sera alors temps de demander une réévaluation de notre position dans l'échelle des salaires.

Mais ce ne sont pas les grandes idées qui font le quotidien de notre Association, mais plutôt une quantité de petites activités comme celles qui ont été menées à bien en automne 1989 :

- lancer une enquête sur les salaires et les conditions de travail des stagiaires, les résultats paraîtront en juin,
- vous envoyer une carte de membre, accompagnée de la liste des magasins qui nous offrent des avantages pécuniaires,
- organiser une visite au journal La Suisse,
- analyser les prises de position sur l'accueil des licenciés, munis du diplôme du CESID, au sein de notre Association et faire une proposition à l'Assemblée générale,
- préparer cette Assemblée générale,
- continuer à vous représenter auprès de la Commission des études de l'Ecole de bibliothécaires et auprès de l'Organisation du personnel de l'ABS,
- collaborer à la rédaction de Hors-Texte puisque deux collègues du comité ont une double charge.

Je vous renvoie à la lecture des précédents mots du président pour vous permettre de former une idée de tout ce que nous avons réalisé pendant cette législature, je tiens à remercier mes collègues pour leur disponibilité et pour la qualité de leur travail.

Pour certains d'entre nous il est temps de céder la place à la relève; et malgré mon appel de novembre, nous sommes encore à la recherche de candidat(e)s et surtout d'une personne qui soit prête à assurer la présidence. Vous qui êtes disposé(e) à offrir un soir par mois à la cause des bibliothécaires, merci de prendre directement contact avec moi au 757 42 51 aux heures d'école, ou au 734 97 33 le soir. Et rassurez-vous le travail administratif a été fortement allégé, puisque nous avons revu la répartition des tâches dans le but de les simplifier.

Et si je reste comme vous dans le bateau, bonne chance au nouveau capitaine et à son équipage.

Patrick JOHNER
Président

PRECISIONS RELATIVES AU "BULLETIN DES POSTES VACANTS" DE L'ECOLE DE BIBLIOTHECAIRES

A la suite de l'article concernant "Le Bulletin des postes vacants de l'Ecole de bibliothécaires" ("Hors-Texte", no 29), plusieurs demandes d'abonnement émanant de diplômés ABS ou d'employeurs sont parvenues à notre secrétariat.

Jusqu'à présent, ce service n'était offert qu'aux anciens étudiants de l'Ecole de bibliothécaires. Mais sa diffusion étant désormais effectuée par un étudiant indemnisé grâce à la participation financière demandée à chaque abonné, le travail fourni par le secrétariat de notre Ecole a beaucoup diminué et n'est plus dépendant du nombre d'exemplaires à envoyer.

Nous estimons par conséquent que notre Ecole peut dorénavant élargir le public potentiel concerné par ce service. Toutefois, nos anciens étudiants bénéficieront d'un tarif réduit, à savoir Fr. 20.- par année ou fraction d'année, alors qu'un tarif de Fr. 50.- (qui ne nous semble pas abusif eu égard au service rendu) sera appliqué aux autres abonnés.

Désormais, le "Bulletin des postes vacants" pourra également être adressé aux bibliothécaires diplômés d'autres formations, aux bibliothèques, centres de documentation et services d'archives, ainsi qu'aux employeurs, sur simple demande à

Institut d'études sociales
Ecole de bibliothécaires
case postale
1211 Genève 4
tél. 022 20-93-11

Michel Gorin/EBG



LA FORMATION ABS A GENEVE

A l'occasion du départ de Madame Doris Neuenschwander, qui pendant de nombreuses années s'est occupée de la formation ABS à Genève, il m'a semblé essentiel de rappeler certains principes quant à la formation en général et de brosser un rapide tableau de la situation et des possibilités à Genève.

Conditions générales

La formation proposée par l'Association des bibliothécaires suisses repose sur quatre piliers :

- un stage dans une bibliothèque formatrice
- des stages courts dans d'autres bibliothèques (échanges)
- des cours théoriques
- des examens et un travail de diplôme

Le candidat qui désire entreprendre cette formation doit remplir les exigences suivantes :

18 ans révolus, maturité fédérale ou bac cantonal ou diplôme de culture générale; évent. formation équivalente (CFC de libraire par exemple) pour autant qu'elle soit de niveau secondaire et comprenne deux langues étrangères, dont l'allemand.

Le stage s'effectue dans une bibliothèque formatrice et dure deux ans. Les cours théoriques sont donnés pour la Suisse romande principalement à Lausanne et à Neuchâtel. Ils durent un an, de janvier à décembre, à raison d'un jour par semaine.

Depuis 1989, le Secrétariat des cours romands est assuré par :

Monsieur Laurent Voisard
Bibliothèque pour tous
34, av. César-Roux
1005 LAUSANNE

Tél. 021/20.23.26

Après deux ans de stage, le candidat a la possibilité de se présenter aux examens (deux sessions par année, au printemps et en automne).

Les examens écrits comprennent : catalogage, résumé, correspondance et prêt interbibliothèques.

Les examens oraux comprennent : bibliographie, histoire et connaissance du livre, histoire des bibliothèques, administration des bibliothèques. Après les deux ans de stage, le candidat présentera un travail de diplôme (durée : 3-6 mois à plein temps).

En règle générale, le stagiaire a un horaire de 36 heures par semaine. De plus, la bibliothèque s'engage à accorder au stagiaire le temps nécessaire pour suivre les cours, faire les exercices, étudier et préparer les examens.

A Genève

Contrairement à d'autres cantons, où une grande partie du stage se déroule dans une grande bibliothèque, il y a, à Genève, un certain nombre de bibliothèques formatrices de types très divers : scolaires (Cycle, Ecole de commerce, Ecole de culture générale), universitaires, internationales, de lecture publique, spécialisées, etc. Il est donc nécessaire d'établir un lien entre ces différents lieux de formation, leurs stagiaires et l'ABS.

Voici donc les quatre tâches principales qui définissent le "cahier des charges" du responsable de formation ABS pour le canton de Genève :

- recevoir et orienter les candidats (dossiers à établir, renseignements sur la formation, interviews, etc.)
- satisfaire au mieux la demande des bibliothèques formatrices (envoi de dossiers, nouvelles inscriptions à transmettre, etc.). Ce point est particulièrement délicat, puisqu'en général le nombre de participants aux cours est limité
- suivre le déroulement du stage, depuis l'inscription jusqu'au travail de diplôme. Il s'agit là plutôt d'être à l'écoute des stagiaires plutôt que de les surveiller!
- coordonner et organiser la préparation des examens, notamment en proposant plus d'exercices de catalogage, de bibliographie, selon la demande ponctuelle des stagiaires ou de leurs maîtres de stage.

Il est d'autre part utile d'intensifier les échanges entre les différentes bibliothèques, afin que le stagiaire ait une vue globale et très large du travail de bibliothécaire.

Je rappellerai également que toute bibliothèque, qui est ou veut devenir formatrice, doit être en mesure d'offrir à son stagiaire une formation complète, suivie et conforme aux directives édictées par l'ABS.

Je voudrais terminer ce bref panorama en remerciant Madame Doris NEUENSCHWANDER pour tout le travail effectué jusqu'à présent, qui m'a légué un formidable enthousiasme et dont j'espère avoir un jour l'expérience...

Marie-Claude Troehler

Tout renseignement concernant la formation, les examens, les travaux de diplôme, etc. sont à me demander à l'adresse suivante :

Centre de documentation pédagogique
8, rue Liotard
1202 GENEVE

Tél. 022/44.75.50



1992 : ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.B.S. A GENEVE

L'Assemblée générale de l'Association des bibliothécaires suisses (ABS) se tiendra à fin du mois de septembre 1992 à Genève.

C'est en effet ce qu'a décidé le Comité de l'ABS répondant ainsi à l'invitation, présentée par Philippe Monnier et lancée par les Bibliothèques municipales. Ainsi donc, après Fribourg en 1990 et la Suisse centrale en 1991, c'est à notre ville que reviendra l'honneur d'accueillir les membres de notre Association. Rappelons que la dernière Assemblée générale de l'ABS qui s'était tenue à Genève l'avait été en 1976, il y a maintenant quinze ans.

La "grande messe" des bibliothécaires suisses se déroule habituellement en plusieurs temps; une première partie est consacrée à la formation professionnelle; c'est l'occasion de présenter des conférences et d'organiser des tables rondes et des visites axées sur des thèmes d'actualité. Le thème retenu est choisi par la Commission de perfectionnement professionnel de l'ABS. En 1989 à Lugano, les participants ont discuté des "non-livres" dans tous les types de bibliothèques. La seconde partie consiste en une demi-journée consacrée à l'Assemblée générale statutaire et aux diverses élections. Enfin une partie récréative composée d'un banquet et d'une journée d'excursion réunit les participants de manière informelle. Les présidents des associations de bibliothécaires des pays voisins sont invités à nos Assemblées générales, ainsi que ceux des associations soeurs (archivistes, documentalistes, etc.).

De nombreuses commissions professionnelles profitent de l'Assemblée générale de l'ABS pour se réunir avant ou pendant les jours retenus. Depuis quelques années, une exposition professionnelle, réunissant des éditeurs, des fournisseurs de mobilier pour bibliothèque, ou de matériel informatique, anime le Congrès.

Le Congrès de l'ABS est une occasion unique de présenter à l'ensemble des professionnels suisses l'état de développement des bibliothèques d'une ville. En automne 1992, Genève pourra faire visiter la nouvelle centrale des Bibliothèques municipales de la Tour de Boël et peut-être de nouvelles bibliothèques de Facultés dans le bâtiment d'Uni Mail au Boulevard Carl-Vogt. Il est également certain que nos collègues chercheront à rendre visite aux bibliothèques genevoises par groupes d'affinité professionnelle (bibliothécaires scolaires, par exemple).

Afin de recevoir à Genève au mieux nos collègues suisses, il est d'ores et déjà temps de nous y préparer. Un certain nombre de projets d'ensembles sont déjà en cours. Des réservations, qui doivent être faites plus de deux ans à l'avance, ont déjà été lancées. Mais l'assemblée de l'ABS est également l'occasion de réaliser des projets (nouveau guide du lecteur, par exemple) laissés à l'initiative de chacun.

Le groupe de préparation d'ABS-92 est composé de Mesdames Court, Montant, von Roten et de Messieurs Dubouloz, Jacquesson, Moeckli et Monnier. Il collaborera naturellement avec l'AGBD selon l'état d'avancement de ses travaux et sera naturellement ouvert à toute suggestion venant de la part de ses membres.

Alain Jacquesson

NOUVELLES DE L'ECOLE DE BIBLIOTHECONOMIE DE MANAGUA.

Chers amis,

Comme nous avons reçu des photos et une lettre de l'Ecole de bibliothéconomie de l'Université Centraméricaine (Nicaragua), nous tenons à vous remercier de l'aide que vous avez fournie il y a plus d'un an.

Avant de vous donner les détails de la collecte et de l'affectation des fonds, lisez la lettre que Maritza Reyes G., directrice, a écrite votre attention :



UNIVERSIDAD CENTROAMERICANA

MANAGUA, NICARAGUA, C. A.

Apartado 69
Telefono 70352

Managua, 26 de diciembre de 1988

Queridos Hermanos:

Reciban desde Nicaragua Revolucionaria un fraterno saludo de parte del personal docente de la Escuela de Bibliotecología.

En estos momentos tan difíciles que enfrenta nuestra Patria queremos manifestarles que a pesar de tanta dificultades seguiremos con un gran espíritu de lucha y por tanto dispuestos a seguir enfrentando con gran valentía todos los obstáculos que se nos presenten en el año que se nos aproxima, ya que estamos conscientes de que solo así lograremos que nuestra Patria salga adelante hasta llegar a consolidar la PAZ y la PROSPERIDAD verdadera sin danar en ningún momento nuestra SOBERANIA.

Queridos amigos solidarios con nuestra Escuela, deseamos de todo corazón expresarles que estamos muy agradecidos por tanto amor y cariño que nos han brindado por medio de sus campanas de solidaridad allá en Suiza. A su vez agradecemos la gran ayuda que nos han enviado en este año 1988, la cual es para nosotros de gran importancia para lograr que nuestro proyecto llegue a concretizarse. Esperamos no defraudarlos y aprovechar al máximo la colaboración que ustedes nos prestan.

También deseamos informarles que en el mes de febrero a más tardar estaremos ya en el edificio de la Escuela, lo cual vendrá a solucionar los problemas de espacio físico que tenemos actualmente.

Una vez más les agradecemos sus gestos de solidaridad y les deseamos que tengan un exitoso año 1989.

Fraterna,

Maritza Reyes González
Directora
Escuela de Bibliotecología



cc. Archivo

Chers amis solidaires, (trad. libre, ndt)

Recevez du Nicaragua Révolutionnaire les salutations fraternelles des enseignants de l'Ecole de Bibliothéconomie.

En ces moments si difficiles que traverse notre patrie, nous aimerions vous faire savoir que malgré toutes les difficultés nous sommes toujours animés d'un grand esprit de lutte et prêts à faire face avec le même courage à tous les obstacles qui se présenteront en 1989, car nous savons bien que c'est la seule façon pour notre Patrie d'avancer vers la PAIX et la PROSPERITE, sans léser à aucun moment notre SOUVERAINETE.

Chers amis solidaires de notre Ecole, nous aimerions de tout coeur vous exprimer notre reconnaissance pour tout l'amour et la tendresse que vous nous avez témoignés par le biais de vos campagnes de solidarité chez vous, en Suisse. Merci pour votre geste de l'an dernier, qui représente pour nous une aide importante pour la réalisation de nos projets. Nous espérons ne pas vous décevoir et tirer le meilleur parti de la collaboration que vous nous offrez.

Nous aimerions vous informer également qu'en février au plus tard, nous travaillerons dans le nouveau bâtiment mis à disposition de l'Ecole, ce qui résoudra les problèmes liés aux locaux exigus que nous avons actuellement.

Nous vous remercions une fois de plus et vous souhaitons une année 1989 réussie.

Maritza Reyes Gonzales
Directrice



Radiographie d'une collecte.

L'appel a été envoyé à des amis solidaires dans les cantons de Vaud et du Valais et à des bibliothécaires de Genève, Neuchâtel, Zurich et Vaud. 80 personnes environ ont répondu, permettant de collecter Fr 7'000.-. Votre générosité nous a surpris, avec notamment des dons individuels de Fr 500.- (1), Fr 250.- (1), Fr 100.- (beaucoup), Fr 50.- (beaucoup aussi), ou plus modestes, mais dont le nombre a fini par atteindre une belle somme. Un donateur a tenu à rester anonyme (Fr 1045.-), l'Association zurichoise "Bücher für Nicaragua" a versé Fr 870.-, l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés Fr 250.-; des bibliothécaires de la BPU (Neuchâtel), de l'Université de Genève (Sc. économiques et sociales) ou du Collège de Staël à Genève ont préféré envoyer une contribution collective. Nous remercions tout le monde !

Affectation des fonds :

Nous avons envoyé au début avril 88 : - 1 génératrice HONDA
 - 1 transformateur 220 V. - 110 V.
 et du fil électrique isolé.

Comme nous avons expédié le tout par avion, avec un envoi de l'Organisation non gouvernementale genevoise "Education et Libération", qui ne nous a pas facturé la septantaine de kilos affrétés, vos dons généreux ont largement dépassé les frais d'achat de la génératrice de courant.

L'excédent s'est monté à Fr 4'520.-. Au taux de 1,47 (décembre 88, c'était le bon temps !), nous avons pu verser en fin 1988 US \$ 3'060.- à l'Ecole de Bibliothécaires de Managua. Cette somme permet de compléter l'équipement de la nouvelle Ecole qui a été "habitée" en avril 89. L'équipe de professeurs a ainsi pu acheter du matériel pour le Centre de documentation (rayonnages, tables de travail, chaises, meubles classeurs, fiches...).

Si l'un ou l'une d'entre vous a l'occasion de se rendre sur place à Managua, l'Ecole le/la recevra sans doute très bien et il/elle pourra voir de près les nouvelles installations mises à dispositions des étudiants et des professeurs, (salles de cours, salle des professeurs, centre de documentation en bibliothéconomie), grâce en grande partie à la solidarité des bibliothécaires canadiens, allemands, des Etats-Unis et de Suisse.

Jacques Depallens

Solidarité francophone

L'extraordinaire élan de solidarité à l'endroit de la Roumanie se mêle aujourd'hui d'un sentiment de malaise. Certes les sommes considérables qui ont été récoltées seront utilisées à bon escient après examen réfléchi des besoins. Mais une partie des envois expédiés à chaud ne correspondait manifestement pas à l'attente des populations.

Avec quelque naïveté, toute l'Europe, y compris les pays de l'Est, a spontanément envoyé des milliers de tonnes de nourriture rassemblées à la hâte. Or la Roumanie, au plan alimentaire, est plutôt mieux lotie que d'autres nations victimes du communisme dégénéré. Le drame provenait de la répartition scandaleuse de ces ressources. La révolution en cours s'efforce de corriger ces injustices... tandis que l'embouteillage de camions chargés de vivres et de secours hétéroclites pose aux dirigeants locaux des problèmes d'organisation très aigus.

Ce pays, comme plusieurs de ses voisins, appartient d'une certaine façon au tiers monde. Jouer les oncles d'Amérique, ignorants de la réalité locale mais les bras chargés de cadeaux, peut être non seulement une maladresse politique, une faute de goût, mais peut-être aussi un comportement ressenti comme humiliant.

Alors, que faire? Tout arrêter? Ce serait une réaction d'enfant gâté, découragé à la première difficulté. Les Roumains nous proposent autre chose. La démocratie, disent-ils, se construit avec l'apprentissage de la liberté, de l'information, de l'usage des mots. Dans ce pays si longtemps coupé du monde, condamné à la langue de bois, le peuple a soif de lectures libres, de journaux, de livres. Nous avons tous été frappés, en suivant les événements à la télévision, par le nombre de Roumains parlant le français.

Il nous revient donc, à nous Romands, une responsabilité particulière. La France s'apprête à aider massivement la Roumanie dans le domaine culturel, soucieuse de se faire une alliée à l'Est, histoire d'équilibrer le puissant rayonnement de l'Allemagne dans cette partie de l'Europe. Mais tous les francophones doivent répondre à l'invite.

Soyons très concrets. Dès cette semaine, «L'Hebdo» parviendra gratuitement à une vingtaine de bibliothèques roumaines.

Et vous qui avez parents, amis et connaissances en Roumanie, pouvez bien sûr les abonner: nous vous accorderons des conditions particulières (renseignements au 021/20 13 27).

Autre idée pour manifester notre solidarité, à la fois démocratique et latine: vous pouvez envoyer spontanément, par la poste, des livres en français à ces Roumains qui ont héroïquement arraché entre autres libertés celle de lire. (Œuvres littéraires, politiques, économiques, bouquins savants ou divertissants, tout sera bienvenu.

Les retrouvailles européennes ne doivent pas en rester aux émotions spectaculaires de l'événement immédiat. Il s'agit maintenant de leur donner un sens, un contenu. En nous adressant aux peuples de l'Est, et en les écoutant mieux. En établissant de nouveaux réseaux de dialogues et d'échanges. Notre magazine entend bien, tout au long de l'année, jouer à cet égard son rôle de «média», au sens plein du terme, à savoir d'outil d'information, mais aussi de pont entre les gens d'ici et de là-bas. Entre ceux qui veulent donner tout leur poids aux mots.

Jacques Pilet

Adresses roumaines

Vous pouvez envoyer directement vos livres aux bibliothèques suivantes. Il en coûte 2,80 francs par kilo (tarif des imprimés à taxe réduite).

Biblioteca Centrala Universitaria
70119 Bucharest
Str. Onesti 1
Biblioteca Centrala: Academia de Studii Economice
Bucharest
Piata Romana 6 Sector 1
(seulement des ouvrages économiques)
Biblioteca Institutului Politehnic
«Gheorghe Gheorghiu-Dej» Bucuresti»
Bucharest
Calea Grivitei 132
(haut lieu intellectuel de la révolution)
Biblioteca Centrala de Stat
Bucharest
Str. Ion Ghica 4

En province:

Biblioteca Centrala a Universitatii din Brasov
2200 Brasov
Bvd. Gheorghe Gheorghiu-Dej 9
Biblioteca Centrala Universitaria Cluj-Napoca
3400 Cluj-Napoca
Str. Clinicilor 2
Biblioteca Centrala Universitaria Galati
6200 Galati
Bd. Republicii 47
Biblioteca Centrala Universitaria «M. Eminescu»
6600 Iasi
Str. Pacurari 4
Biblioteca Judeteana Suceava
Suceava
Str. V.I. Lenin 4

Biblioteca Centrala Universitaria
1900 Timisoara
Bv. V. Parvan 4
Biblioteca Teleki-Bolyai
Tirgu Mures
Str. Bolyai 17
Biblioteca Judeteana Timis
1900 Timisoara
Piata Libertatii 3
Biblioteca Judeteana Constanta
Constanta
Str. Muzeelor 23
Biblioteca Documentara
«Timotei Cipariu»
Blaj
Str. Armata Rosie 2
Biblioteca Documentara Nasaud
Nasaud
Republicii 41

ECHOS DU CINQUIEME CHAMPIONNAT D'ORTHOGRAPHE

"La littérature à l'estomac"... version Bernard Pivot

"La littérature à l'estomac" est, à n'en pas douter, pour un bon nombre d'entre vous, chers collègues de l'AGBD, un court et virulent pamphlet de Julien Gracq. Mais, en ce samedi 2 décembre 1989, c'était pour nous, les finalistes du cinquième Championnat d'orthographe, le titre de la dictée, subtil mélange culino-littéraire, que Bernard Pivot avait concoctée à notre intention. A cette occasion, Emmanuel Le Roy Ladurie nous avait ouvert les portes de son domaine. Quel décor, en effet, pouvait-il se prêter à cette sympathique compétition si ce n'est la Bibliothèque nationale elle-même? Pour la circonstance, la salle de travail du Département des imprimés, dite salle Labrouste, avait troqué ses étudiants et ses chercheurs contre les 252 inconditionnels de la dictée que nous étions, de tous âges, et issus, France comprise, de 46 pays des cinq continents. Je ne sais par quelle aberration un journaliste relatant l'événement pourra écrire que nous représentions une véritable tour de Babel, alors que nous partagions le même amour pour la langue française et le désir de l'écorcher le moins possible!

Grâce aux 120 petits drapeaux plantés sur les tables des candidats étrangers, il régnait un air de fête dans la salle Labrouste. En y entrant en ce début d'après-midi, je ne savais pas, des deux plaisirs qui m'étaient offerts, lequel l'emportait sur l'autre : participer à cette joute orthographique unique en son genre ou pénétrer, une fois dans ma vie, dans ce temple de la culture réservé à certains privilégiés. J'admirai tout mon soûl cette gigantesque et somptueuse salle, tapissée sur une hauteur vertigineuse de livres précieux. Avec ses coupes, ses voûtes et sa forme d'hémicycle, elle me faisait penser à une basilique. N'était-ce pas, d'ailleurs, pour une journée, le sanctuaire de la dictée? Elle possédait même son grand prêtre, Bernard Pivot, et son autel, un podium surplombé par un gigantesque cahier d'écolier en carton-pâte, flanqué de deux gallinacés tricolores enlacés, symbole du championnat.

Quant j'arrivai à la place qui m'était attribuée, j'eus la grande surprise d'y trouver, à côté du drapeau suisse, la mention "Tunisie". Je ne devais pas tarder à comprendre que cette indication, parfaitement juste, était destinée à la télévision et qu'elle concernait mon vis-à-vis.

A ma gauche, il y avait une Haïtienne en face d'un Ivoirien ; à ma droite, malheureusement, un voisin muet et peu sympathique : un pilier soutenant les coupes. Tandis que mon compagnon tunisien s'affolait en constatant qu'il avait reçu une copie pour francophone, une philatéliste mauricienne, qui n'avait pas perdu le nord, distribuait son adresse à tous vents.

A 13h20 précises, la télévision entre en action : le double cocorico introduisant le générique retentit. Nous entendons ensuite la voix de la présentatrice, que nous cherchons partout avant de la découvrir sur une courbe, d'où elle nous domine. Bernard Pivot enchaîne avec la dictée qui, pour moi, ne comporte pas de difficulté majeure, si ce n'est les cancoillottes très parfumées qui m'ont tant endêvée. Hors antenne, nous nous prêtons aux tests qui départageront les ex aequo. Beaucoup doivent, comme moi, penser que, en comparaison de ces trois phrases diaboliques, la dictée était un jeu d'enfant ! Je n'ai pas posé mon stylo, que, déjà, un journaliste de la radio romande s'abat sur moi, afin de recueillir mes impressions pour les informations du soir. J'accepte de me confier à son micro, mais revendique auparavant le temps de relire ma copie.

Les "100 trésors de la Bibliothèque nationale" qui nous attendent dans la galerie Mazarine sont là pour nous faire oublier nos tribulations. Puisés dans tous les départements de la bibliothèque, ces cent jalons de l'histoire culturelle mondiale vont du tout premier livre en papyrus à quelques pages de la correspondance échangée par Sartre et Simone de Beauvoir. Si l'exposition ne renferme pas de palimpseste minoen, elle contient en revanche des manuscrits médiévaux et des incunables, dont la fameuse "Bible de Gutenberg", et l'on peut y admirer des culs-de-lampe historiés ; point d'oeuvre de Chateaubriand, mais un exemplaire de "L'Esprit des lois" imprimé à Genève et, je m'en voudrais de ne pas le mentionner, un manuscrit de Blaise Cendrars "La Prose du Transsibérien" illustré par Sonia Delaunay.

Avant de regagner la salle Labrouste pour le corrigé, nous devons déposer sacs et manteaux au vestiaire. Et comme les couloirs ne sont pas chauffés et que l'attente se prolonge, nous grelottons. J'ai vraiment une pensée compatissante pour ceux qui viennent de l'hémisphère Sud ou des pays tropicaux. Qui sait si pour eux, cette épreuve n'est pas plus pénible que la dictée elle-même ?

Quand, enfin, nous regagnons nos places, je partage ma table avec une jeune femme qui a dû céder la sienne au Jury. Elle me dit qu'elle aime beaucoup skier à Montana. Le monde est décidément bien petit puisque même aux antipodes on connaît la Suisse : ma voisine vient en effet de Nouvelle-Calédonie.

Du corrigé proprement dit, il n'y a pas grand chose à dire, si ce n'est que les pièges de la dictée ont bien fonctionné : seul un professeur français les a tous déjoués. J'ai pour ma part la grande surprise et l'incroyable chance de monter sur le podium.



Evelyne Jaques sait « tout » sur l'orthographe (Photo Murat)

Mon retour à la bibliothèque de la Jonction ne passa pas inaperçu : j'eus droit au tapis rouge, et pourtant, ce n'est pas facile de trouver du papier crépon de cette couleur aux alentours de la Saint-Nicolas! Mes collègues m'accueillirent en fanfare en brandissant des pancartes où je pouvais lire : "Scrablons, scrablons et il en restera toujours quelque chose", "L'orthographe aux JO de 1992", "L'orthographe est une seconde nature", "Contre la réforme de l'aurtôgrafe", "Serviette éliminée, Jonction promue" était

une allusion au match du dimanche précédent et "Vive monsieur Mmejaques Eveline" évoquait deux problèmes de patronyme que j'avais rencontrés. Je reçus des mains de la responsable un beau bouquet et un petit livre : "L'enlèvement de la bibliothécaire". Et ce n'était pas tout : un gâteau constellé de lettres en chocolat attendait l'heure de la pause. Le mousseux (sans alcool) aurait dû couler...mais on l'avait oublié sur le rebord de la fenêtre.

Eveline Jaques

La littérature à l'estomac

Entre mon gîte et la Bibliothèque nationale, je suis souvent saisie d'une fringale irrépressible. On a beau dire, les nourritures intellectuelles ne sauraient remplacer le boire et le manger. Quand le corps crie famine et que les leitmotive* de la faim surgissent continûment, ce n'est la lecture ni de Racine, ni de La Fontaine, ni de Chateaubriand, qui peut apaiser une poche stomacale rendue exiguë par le jeûne et l'abstinence.

Quel martyr que de devoir, à jeun, lire des récits de pique-niques extra, de lippées sublimes et d'agapes excellemment arrosées! Les festins littéraires font saliver et endêver les futurs agrégés sans le sou. Je me rappelle les goûters de mon enfance, quand mon père me rangeait parmi les fanatiques de la fourchette, les ogresses et les sybarites. Puis le temps des vaches maigres est arrivé.

FIN JUNIORS

Aujourd'hui, je suis parfois si obsédée par la faim que, penchée sur les trésors de la Bibliothèque nationale, je les confonds avec ceux de la gastronomie : manuscrits médiévaux et fricandeaux, palimpsestes minoens et courts-bouillons, in-folio et sot-l'y-laisse, ainsi que les culs-de-lampe historiés et les cancoillottes très parfumées, les incunables et les pets-de-nonne, les petits livres et les petits-beurre.

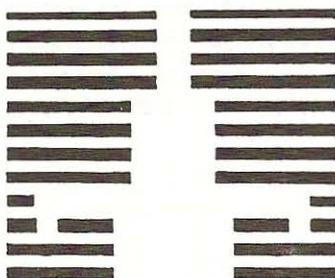
Ecrirai-je** un jour l'autobiographie qui, dût-il m'en coûter, retracera la route qu'on m'avait assuré être la plus facile, racontera ma jeunesse qui s'est tantôt cherchée, tantôt fuie, qui eût aimé s'empiffrer, qui s'est défendu de souffrir, qui s'est révoltée, et dont les privations ont exhaussé mon âme?

FIN SENIORS

* "leitmotive" : deux pluriels sont admis (Larousse) : leitmotive et leitmotivs.

**"Ecrirai-je" : on ne compte pas de faute si le E majuscule n'est pas accentué.

Texte établi par Bernard Pivot et révisé par le Jury national



MAISON DU LIVRE DE L'IMAGE ET DU SON VILLEURBANNE

A la demande de plusieurs de ses membres, le Comité de l'AGBD avait décidé d'organiser en 1989 une visite commentée et guidée de la maison du livre à Villeurbanne. Pour des raisons indépendantes de notre volonté (la visite avait été prévue un samedi, jour d'affluence record...). nous avons dû renoncer à nous déplacer en groupe à Villeurbanne. Mais il vous est possible de visiter individuellement ce haut-lieu de la culture, dont voici une brève présentation.

"Il faut venir à la médiathèque comme on irait dans une cathédrale", disait le défunt maire de Villeurbanne, Charles Hernu. En effet, ce qui frappe d'emblée dans cette "Maison", c'est la réalisation architecturale due à notre compatriote tessinois Mario Botta. De face, elle présente une surface lisse striée, ressemblant à un grand "Lego" de luxe. De dos, on découvre un cylindre aux alvéoles en formes de meutrières. Et l'intérieur, tout aussi saisissant avec un magnifique puits de lumière, est bien plus qu'une bibliothèque. Les habitants de Villeurbanne ont la chance d'avoir à disposition un magnifique outil culturel, avec tous les supports accessibles au grand public : une médiathèque répartie sur trois étages (bibliothèque adultes et jeunes), une vidéothèque, une discothèque, une artothèque. Avec un service d'accueil et d'information à chaque étage, des Minitel dans tous les coins et recoins, un mobilier design et confortable signé Borgeaud, cette réalisation nous fait pâlir d'envie...

Je vous suggère vivement d'inscrire Villeurbanne dans le programme bibliothéconomique d'un de vos prochains déplacements... Et puis, lorsque lassés d'avoir parcouru les 5 étages, fatigués d'avoir feuilleté BD et revues, d'avoir pianoté sur le Minitel ou d'avoir tordu le cou en regardant la réalisation vertigineuse de Botta, ne vous restera-t-il pas un peu temps pour visiter un autre temple de Lyon : celui de sa gastronomie ?

Dans l'ambiance d'un fameux "bouchon" de la rue Mercière, devant une cervelle de canuts ou un tablier de sapeur, vous vous surprendrez alors à rêver...
 A quand une médiathèque de cette envergure à Genève ? Si seulement nos autorités lorgnaient un peu plus sur ce qui se fait chez nos voisins français...

Marie-Claude Troehler

Renseignements pratiques :

Nom : MAISON DU LIVRE, DE L'IMAGE ET DU SON

Adresse : 247, Cours Emile Zola
 69601 Villeurbanne

Tél. : 78 68 04 04

Accès : pour vous rendre à Villeurbanne, le plus aisé est de prendre le train (Genève-Lyon : 2 heures). De la gare de Lyon-Perrache, prendre le métro direction L. Bonnevey jusqu'à la station Flachet. La Médiathèque se trouve en face.

Heures d'ouverture : lundi : 14 h. - 19 h.
 mardi à vendredi : 11 h. - 19 h.
 samedi : 10 h. - 18 h.

Pour toute personne intéressée, je tiens à disposition un petit dossier sur les différents services de la Maison du livre, du son et de l'image.

Source : "Villeurbanne ou le temps retrouvé des bibliothèques cathédrales", paru dans "Livres-Hebdo", no 22 (30.5.1988), p. 74-79

"L'ARCHITECTURE, COMME EXPRESSION FORMELLE
 DE L'HISTOIRE, SAURA ETRE UN TEMOIN DES
 ASPIRATIONS, DES INQUIETUDES ET DES ESPOIRS
 DE NOTRE CULTURE"

MARIO BOTTA

L'informatisation

des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève

Alain JACQUESSON

1. Introduction

Comme la grande majorité des institutions similaires en Suisse, les Bibliothèques municipales de la Ville de Genève ont cherché, dès 1983, à informatiser le réseau de leurs succursales. L'objectif principal de cette opération était donc d'automatiser les commandes, le catalogage, le prêt et la consultation des catalogues par le public. Un appel d'offres fut lancé en 1985, une dizaine de compagnies y ont répondu. Finalement la maison anglaise ALS (Automated Library System), qui possédait de nombreuses références dans le domaine des bibliothèques de lecture publique, fut retenue. Le Conseil municipal de la Ville de Genève a voté un crédit d'environ un million de francs pour cette opération.

2. Architecture informatique

La machine retenue est donc le System 88 d'ALS. Cet ordinateur est basé sur un processeur Intel 80286. La configuration initiale des disques durs doit permettre d'enregistrer 200'000 titres et 75'000 lecteurs. L'ordinateur est actuellement placé dans un petit local climatisé dans le bâtiment de la Madeleine. Les différentes succursales sont reliées par des lignes téléinformatiques asynchrones deux fils point-à-point travaillant à une vitesse de 9'600 bauds. Il s'agit donc d'un réseau très classique en étoile.

Au moment de la commande du système, ALS proposait trois types de terminaux correspondant chacun à des fonctions bien particulières. Le premier modèle est dit "de catalogage"; il s'agit d'un écran pleine page permettant d'utiliser d'une part un clavier qui sert à la saisie des données et d'autre part les fonctions tactiles de ce type d'écran : on touche du doigt l'endroit où l'on veut modifier une donnée, puis on effectue la correction ou l'adjonction d'informations à l'aide du clavier. Le second modèle est appelé par les collaborateurs des BM le "ventilateur" : il sert à introduire les données propres à l'exemplaire; c'est également lui qui servira d'écran de contrôle du prêt. Enfin le troisième type d'écran est le fameux "Butineur" dont est fière la maison ALS et cela à juste titre. Il s'agit d'un écran tactile sans clavier pleine page permettant au public

d'interroger les différents catalogues en effleurant l'écran du doigt.

La dernière composante du matériel ALS concerne la platine de prêt. Le système de prêt de la maison anglaise est unique et semble particulièrement bien adapté aux bibliothèques devant effectuer un grand volume de prêt : chaque livre est équipé d'une étiquette de cm 10 x 6,5 comportant un numéro d'exemplaire magnétisé unique identifiant l'exemplaire physique. Le prêt et le retour des livres se font en glissant les ouvrages sur la platine; le système "lit" le numéro de l'exemplaire physique au travers de la couverture. L'opération de prêt se fait donc sans avoir à ouvrir l'ouvrage.

Depuis peu, ALS offre de nouveaux terminaux appelé VSS-9. Ce sont des terminaux à peu près compatibles avec les terminaux DEC VT-100. Ils devraient être désormais beaucoup plus polyvalents.

La configuration initiale comprend également plusieurs imprimantes.

2. Les structures de données catalographiques

Deux structures de données catalographiques peuvent être manipulées par le système ALS, soit des données courtes (short entries), soit des données complètes en format d'échange UNIMARC. Les Bibliothèques municipales de la Ville de Genève ont opté pour la seconde solution, bien avant l'arrivée du directeur actuel, ce qui s'est révélé une option excellente.

Rappelons que le format UNIMARC a été adopté par les Bibliothèques nationales de Paris, Londres et Francfort notamment. Il a également été retenu par l'ABS comme format d'échange en Suisse. Rappelons qu'un format est une structure de données respectant un code de catalogage, en l'occurrence l'ISBD, et identifiant les différents champs de la notice.

Hormis le catalogage formel, les Bibliothèques municipales ont retenu différentes options concernant l'analyse de contenu. En ce qui concerne le plan de classement, la Classification décimale de Dewey (CDD) est utilisée depuis 1978. Les documentaires reçoivent des mots-clés pour la plupart, extraits de la liste "Blanc-Montmayeur". Quant aux romans de la section "adultes", ils se voient également attribuer des mots-clés correspondant à des thèmes (roman historique, par exemple), ainsi qu'un court résumé. Enfin certaines caractéristiques propres à la lecture publique sont également indiquées dans les mots-clés : par exemple, le terme "Gros caractères" permet de guider le mal-voyant.

Comme on le voit, le niveau des données retenu est assez élevé. L'aspect qualitatif a été indéniablement privilégié et on va voir que cela n'a pas été sans poser des problèmes majeurs.

Un fils tombé du ciel / Lao She ; trad. du chinois

Paris : Arléa, 1989

362 p. : 21 cm

(L'étranger)

Chronique ironique et amère de la vie chinoise d'avant la révolution, dans les années 1930.

LAO SHE

R LAOS

VIE QUOTIDIENNE : Chine : 20e s. : thème : roman

ROMAN CHINOIS

Exemple de notice "adultes" (affichage public)

3. Installation et mise en route

Le système ALS a donc été installé en septembre 1987 à Genève. Immédiatement des difficultés ont été rencontrées. Les caractéristiques du système livré correspondaient mal aux spécifications Unimarc retenues. ALS poussait les Bibliothèques municipales à passer aux notices courtes, mais l'institution genevoise désirait à tout prix conserver la compatibilité avec les données étrangères et fournir aux lecteurs des données de qualité. Le catalogage n'avancait pas, le système n'était pas fiable, les pannes fréquentes. Une année après l'installation, seules 1'700 notices avaient été mises en machine.

Les responsables se sont interrogés : pourquoi un système qui habituellement peut gérer plus d'un million de notices ne fonctionnait-il pas à Genève ? Une partie de la réponse vint en examinant les conditions dans lesquelles travaillaient les autres grandes bibliothèques clientes d'ALS. En fait aucune grande bibliothèque n'effectue son catalogage sur ALS. Que ce soit en Angleterre où les bibliothèques achètent leurs notices à la British Library, en Hollande où elles effectuent leur catalogage sur le réseau PICA (réseau qui réunit des bibliothèques universitaires, publiques et la Bibliothèque nationale), soit enfin en Allemagne où les Bibliothèques municipales de Hambourg (soixante succursales) achètent toutes leurs notices à la Deutsche Bibliothek, aucune grande bibliothèque ne cataloguait... Les Bibliothèques municipales de Genève et la Bibliothèque publique de Marseille étaient les premières à tester de façon complète le module de catalogage !

Après quelques réunions orageuses et un effort massif d'ALS, les programmes de catalogage fonctionnèrent correctement et un plan de travail interne aux Municipales put être mis sur pied.

Par ailleurs, les deux premières succursales (Pâquis et Servette) étaient reliées à l'ordinateur central courant 1989.

4. Plan de catalogage et recatalogage

a) section "adultes"

La première opération fut d'entrer tout le catalogage courant en machine afin de fermer, dans la mesure du possible, certains fichiers manuels. Dès janvier 1989, cette opération était réalisée, tant dans les sections adultes que jeunes. Des fiches simplifiées doivent toujours être tirées pour les succursales qui ne sont pas encore reliées. Comme nous l'avons vu plus haut, les nouveaux romans sont dotés de descripteurs et de résumés, par la responsable de ce secteur Madame I. Ruepp.

Ensuite, un plan de recatalogage fut mis sur pied. Chaque succursale commence à entrer en machine une tranche définie de romans. La Madeleine doit, par exemple, entrer en machine tous les anciens romans ayant des auteurs commençant par A à F. Les bibliothécaires des Pâquis traitent ceux commençant de G à L, et ainsi de suite. Dès que sa propre tranche est terminée, on tombe sur des notices en grande partie déjà recataloguées par une autre succursale; de cette façon le processus doit s'accélérer avec des taux de recouvrement de plus en plus élevés. Les romans introduits en machine lors de l'opération de recatalogage ne reçoivent ni mot-clé, ni résumé.

En ce qui concerne les documentaires, les Bibliothèques municipales ont décidé de passer complètement de la CDU à Dewey et de profiter de l'opération d'informatisation pour recoter une grande partie des fonds. Deux ensembles ont été déjà recotés, réindexés, analysés et entrés en machine à l'occasion de travaux de diplôme : la classe Dewey 100 par Madame I. Martinet et la classe 200 par Madame E. Ghitescu. Un troisième ensemble important, l'histoire (Dewey 900 à 949, à l'exception de 910), a été revu et est désormais en machine, c'est le travail accompli en 1989 par Mesdames J. Géroudet et M.P. Hiltbrand.

b) section "jeunes"

En ce qui concerne la section "jeunes", la politique générale mise sur pied par la responsable, Madame F. Zutter, est très semblable à celles des adultes aux exceptions suivantes : les

Mon écureuil et moi / Douglas Fairbairn ; trad. de l'anglais ; couv.
et ill. d'Agnès Molnar
Paris : Librairie générale française, 1987
159 p. : ill. ; 17 cm
(Le livre de poche. Jeunesse : 251)

FAIRBAIRN, Douglas
MOLNAR, Agnès(ill.)
ENFANT; ANIMAL
ECUREUIL

Exemple de notice "jeunes" (affichage public)

Ce passage à un OPAC (Online Public Access) semble s'effectuer sans difficultés majeures. Le terminal tactile, sans clavier, déroute cependant la partie du public déjà familiarisée avec l'informatique : c'est notamment le cas des jeunes qui pratiquent cette discipline dans l'enseignement secondaire. Pour ceux-là, il est incontestable qu'un terminal à clavier serait plus rapide.

Quant aux tout petits, les dessins qu'ils adressent aux bibliothécaires montrent qu'à la bibliothèque, ils apprécient l'ordinateur autant que le chocolat.

Mesdames,
vous avez été très sympas de
nous avoir expliqué comment fonctionne l'ordinateur et
toutes les autres choses.
Merci aussi pour les bons chocolats!
Bros bisous.
Deborah

6. Suite du projet

Bien que les Bibliothèques municipales aient acheté un système dit "clé en main", il s'est rapidement avéré nécessaire de définir au sein des Bibliothèques municipales un correspondant informatique chargé du projet, des relations avec le constructeur et de la formation des bibliothécaires à l'utilisation du système. Devant les difficultés à obtenir un nouveau poste, un poste de bibliothécaire a été transformé et une responsable nommée : Madame F. Eglin qui auparavant avait travaillé sur Sibil à la BPU. Elle est notamment chargée de l'élaboration d'un "Manuel de catalogage" et d'un jeu d'exemples propres aux Bibliothèques municipales.

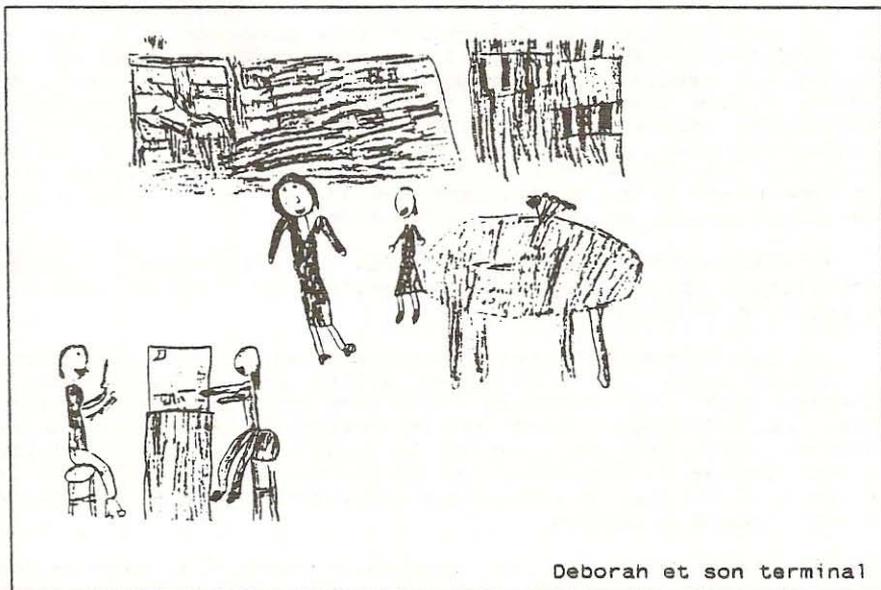
Le projet d'informatisation des Bibliothèques municipales est appelé à plusieurs développements au cours des prochains mois : tout d'abord l'ouverture d'une nouvelle succursale entièrement informatisée aux Eaux-Vives; c'est donc la fonction "prêt" qui entrera en activité.

Les Bibliothèques municipales de la Ville de Genève ont conclu un accord de reprise de données catalographiques avec la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds; un test de chargement des notices correspondant aux romans doit intervenir sous peu. Un résultat positif de ce test signifierait une aide importante dans le cadre de l'opération de recatalogage.

Les BM avaient aussi commandé à la maison ALS un module de gestion des acquisitions qui devrait également nous être livré sous peu.

Enfin les BM ont fait, à la fin de l'année 1989, l'acquisition d'un CD-Rom contenant les données catalographiques de la Bibliothèque nationale de Paris (dès 1975). Cette base de données peut livrer ses données en format Unimarc, donc compatibles avec notre système. La maison ALS travaille actuellement sur une procédure de versement automatique des notices du CD-Rom vers le système ALS 88.

Dans les projets informatiques des BM, un point reste encore largement ouvert : il s'agit de l'informatisation des discothèques municipales. Actuellement aucune structure de données parfaitement adéquate n'a été trouvée, mais nous suivons avec attention les développements faits à la Phonothèque nationale de France.



Comme on le voit, les Bibliothèques municipales de la Ville de Genève sont en pleine phase d'informatisation. L'opération de recatalogage, qui devrait encore durer plusieurs années si l'on tient compte de la mise en ordinateur de la réserve, absorbe une part importante de son énergie, mais peu à peu les premiers résultats deviennent apparents et l'option qualitative choisie au départ se relève payante.

LA LUDOTHEQUE DE CHATELAINE

Bilan de dix ans d'activité

Si l'on vous demande ce qu'est une ludothèque, bien sûr vous le savez : un service de prêt de jeux et jouets mais, vous ignorez peut-être ses autres activités. Les ludothécaires sont encore souvent considérées par les bibliothécaires comme des bénévoles exerçant dans un domaine éloigné du leur et non reconnues comme des partenaires à part entière. Impliquée dans les ludothèques genevoises depuis une douzaine d'années, je n'ai pas fini de m'étonner devant le "phénomène" ludothèque, devant sa diversité et son expansion continuelle à travers de nombreux pays du monde entier.

Il est difficile de déterminer très précisément l'origine des ludothèques mais il faut faire confiance aux sources qui situent la première ludothèque à Los Angeles en 1934. En Europe, l'idée commence à se répandre en 1960. Les premières ludothèques voient le jour au Danemark, en Suède, Norvège et Grande-Bretagne. La France et l'Allemagne auront leurs premières ludothèques dès 1968. La première ludothèque suisse est créée en 1972, à Münchenstein et en 1975 la première ludothèque genevoise sera inaugurée à Onex.

L'Association genevoise des ludothèques compte actuellement 19 ludothèques et des projets de création sont sur le point de se concrétiser.

La ludothèque de Châtelaine a été créée en 1978, troisième du canton après les ludothèques d'Onex et de Thônex. Le 6 novembre 1979, la ludothèque ouvre ses portes. Pendant trois mois, la ludothèque ouvre de 16 heures à 18 heures 30 le mercredi après-midi mais devant le nombre croissant d'abonnés il est nécessaire d'étendre les heures de prêt au mardi de 16 heures à 18 heures. La ludothèque fonctionne grâce à une équipe de sept femmes bénévoles.

Au commencement de la ludothèque tous les efforts de l'équipe sont concentrés sur le prêt. C'est la première fonction des ludothèques et ce qui est au départ le plus facilement gérable avec une équipe de bénévoles. Mais dès la conception de la ludothèque nous ne souhaitons pas nous contenter du prêt. Une ludothèque est lieu de prêt mais aussi espace de jeu et lieu de rencontre et nous voulions développer tout autant les deux autres facettes de la ludothèque. La première nouvelle activité a donc été d'ouvrir la ludothèque le jeudi de 14 à 17 heures uniquement pour jouer. Cette ouverture au jeu libre permettait d'accueillir des enfants non-abonnés qui trouvaient là l'occasion de venir à la ludothèque. Le jeudi après-midi permet de s'initier à de nouveaux jeux ou de trouver des partenaires si l'on est seul.

Comme toute activité gérée par des bénévoles, la Ludothèque de Châtelaine a connu une époque de crise. Le bénévolat, s'il peut être un bon tremplin, a des revers, les bénévoles s'épuisent, se tournent vers des activités lucratives et à un moment il faut trouver une solution de remplacement. Nous avons alors fait appel aux autorités communales qui nous allouaient une petite subvention et nous avons adopté la solution suivante. La Commune était prête à nous octroyer une subvention plus conséquente mais, à nous de gérer cette somme. Nous avons donc décidé d'engager une animatrice permanente à mi-temps qui serait chargée de la gestion de la ludothèque et de la coordination des bénévoles. Cette solution nous a permis de résoudre aussi bien notre problème de personnel - l'animatrice étant systématiquement présente les heures d'ouverture de la ludothèque - que nos problèmes de gestion - l'animatrice effectuant les achats de jeux, le catalogage, classification - tout en faisant participer les autres membres de l'équipe. Cette solution a entraîné un renouveau de la ludothèque et un meilleur investissement de la part des bénévoles qui se sentaient encadrées mais pas "obligées".

La ludothèque a toujours bénéficié d'excellentes relations avec le corps enseignant de l'Ecole primaire de Châtelaine. Une collaboration a été envisagée sous la forme suivante. Un après-midi par semaine, lorsque les enseignants font le "décloisonnement" (les enfants de plusieurs degrés sont rassemblés pour participer à des activités créatrices), il est proposé aux enfants de participer à l'activité "ludothèque". L'animatrice, assistée de l'enseignant, soit choisit un thème de jeu, soit laisse les enfants choisir eux-mêmes leurs jeux. Il est intéressant de constater que cette forme de collaboration avec le milieu scolaire était originale à ce moment là à Genève.

Mais les locaux devenaient de plus en plus exigus et limitaient les activités. La Commune a proposé de déménager dans un local proche où s'installerait aussi la bibliothèque de Châtelaine. Un jour de septembre 1988, le déménagement a eu lieu. Ce jour-là, nous avions fait appel à tous les membres qui voulaient bien nous aider. A l'heure juste, tout le monde était au rendez-vous, plus de 70 personnes, adultes et enfants ainsi qu'un garde municipal pour le passage protégé à traverser; chacun a ainsi transporté quelques jeux de l'ancienne ludothèque vers la nouvelle. En 45 minutes nous avons déménagé un millier de jeux!

Cette nouvelle ludothèque présente une caractéristique intéressante. C'est, à ma connaissance, la première ludothèque qui a été conçue comme une ludothèque et dès le départ nous avons collaboré avec les différents corps de métier, architecte, électricien...

En emménageant dans ce nouveau local la ludothèque a pris une autre dimension et devient réellement un lieu de rencontre et de réflexion autour du jeu. La situation même de la ludothèque lui confère grandement ce rôle : sécurité pour les enfants, ouverture le jeudi matin pour le prêt, ouverture aux

enseignants de diverses écoles, aux Etudes pédagogiques de l'enseignement primaire.

L'activité "prêt" est en pleine expansion : 7 heures 1/2 de prêt réparties sur trois jours et 41 jeux prêtés par jour d'ouverture. Il est à noter qu'en dix ans le nombre de prêts et de membres a doublé. Nous avons actuellement 691 membres qui représentent 267 familles et 1203 jeux à emprunter. Pour l'année 1989, nous avons prêté 4412 jeux.

A côté du prêt, la ludothèque organise diverses activités. D'abord, le jeudi après-midi, les enfants sont toujours aussi nombreux. Des soirées de jeux pour adultes et adolescents sont organisées et, à ces occasions, nous essayons de faire découvrir des jeux tels que Mah-Jong, Pictionary, Life Style sans parler du Trivial Pursuite ! Traditionnellement, nous organisons un concours de billes qui attire beaucoup de concurrents. Pour l'inauguration officielle de la Bibliothèque et de la Ludothèque de Châtelaine, nous avons organisé une grande fête avec jeux de kermesse : jeu de massacre, pêche miraculeuse, maquillages...400 enfants sont venus jouer sur la Place de Châtelaine entre 14 et 16 heures.

En faisant le bilan d'une décennie à la Ludothèque de Châtelaine nous constatons que les buts initiaux ont été atteints - développer un service de prêt de jeux et jouets, créer un espace de jeu libre et ouvert - mais en plus nous avons pleinement atteint le but vers lequel nous tendions : être un lieu de rencontre autour du jeu.

Jacqueline Deschamps



LES SERVICES PAYANTS

DANS LES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES DE GENEVE :

Dossier documentaire

Ces dernières années, aussi bien aux Etats-Unis, dans les pays de la Communauté Européenne qu'en Suisse, le problème de la reproduction d'oeuvres littéraires, scientifiques et techniques est abondamment discuté.

Il semblerait qu'il y ait effectivement un problème puisqu'un projet de loi sur le droit d'auteur est actuellement déposé aux Chambres.

Dans le cadre de la réalisation de dossiers documentaires (cours donné à l'EBG), nous avons effectué une enquête en envoyant un questionnaire aux bibliothèques universitaires et similaires. (Voir annexe)

Il nous a semblé intéressant d'obtenir les informations nécessaires sur la situation existante et d'avoir le point de vue des responsables de bibliothèques.

Pour la rédaction de ce questionnaire, nous nous sommes inspirées d'une étude canadienne, si bien que certaines activités "payantes" peuvent paraître singulières à nos mentalités d'Européens (par ex. catalogage - indexation - traduction - recherche bibliographique manuelle.) Toutefois, nous les avons mentionnées sciemment, car nous pensons qu'elles peuvent susciter un certain nombre de réflexions.

Sur la base des réponses obtenues, cinq services payants reviennent le plus souvent : photocopies, prêt interbibliothèque (national ou international), timbre ABS et amendes.

La contribution des usagers ne suffit généralement pas à couvrir l'intégralité des frais, le reste de ces coûts est pris en charge par le budget de la bibliothèque.

Mais avec ces services, nous sommes encore dans un schéma classique. Avec l'apparition des nouvelles technologies, telle que la recherche "On Line", la question se pose avec plus d'acuité. L'information se paie de plus en plus chère et devant le nombre croissant des interrogations, les budgets se révèlent insuffisants.

Quelques bibliothécaires de facultés scientifiques seraient d'ailleurs d'avis de faire payer un certain nombre de prestations, afin de pallier aux abus (demandes non-justifiées, recherches personnelles, exigences quant à la rapidité de réponse.)

Mais comment évaluer ces coûts dans ce domaine ? Tout ou presque reste encore à faire en Suisse...

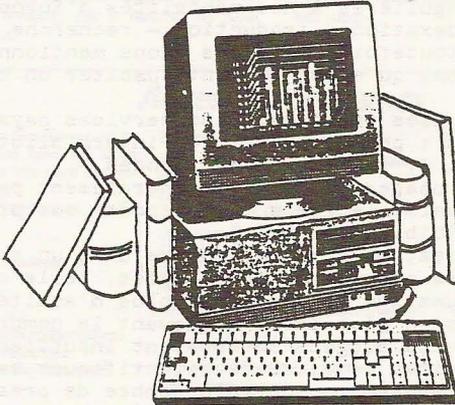
Malgré tout, la majorité des bibliothécaires nous ont fermement répondu, que la liberté de circulation de l'information - donc la gratuité - est primordiale. Ils nous ont fait remarquer, que si certains services devenaient payants, il faudrait augmenter le personnel, ainsi que les budgets, car le lecteur serait en droit d'exiger une attention plus particulière. Cela obligerait de trouver d'autres sources de financement. Même si les bibliothécaires sont conscients des problèmes qui se posent ou se poseront, ils restent attachés aux principes de gratuité, assurant un accès à l'information égal pour tous.

Notre rôle n'a pas été celui de critiquer ou de combattre les points de vue exprimés, mais de les recenser, afin d'y amener une éventuelle prise de conscience des problèmes existants.

Marina Benakis
Michèle Bayard

Bibliographie

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU CANADA, Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral. Rémunération ou gratuité : guide à l'intention des bibliothèques fédérales. Ottawa, 1981. 44 p.



REFLEXIONS DIVERSES



I. A PROPOS DE L'ADMISSION DES LICENCIÉS PORTEURS DU CESID

Nous sommes incorrigibles ! Depuis des années notre Association accepte comme titres jugés équivalents, des diplômés dont nous ne savons pas grand chose. Aujourd'hui, avec les CESIDIENS, il s'agit d'un certificat délivré par l'Université de Genève en collaboration avec l'École de Bibliothécaires de la même ville : et nous tergiversons !

Le programme des cours pour l'obtention du Certificat d'Etudes Spécialisées en Information Documentaire est entièrement conçu dans l'optique de la gestion, l'analyse et la communication de l'information. Les étudiants porteurs de licence inscrits, ont dû acquérir une formation complémentaire en bibliothéconomie, effectuer un stage, suivre trois semestres de cours, et réussir des examens. Ne pensez-vous pas que leur admission ne peut être qu'un enrichissement pour une association comme la nôtre ? "Les diplômés du CESID ne sont pas des bibliothécaires" (sic). Sommes-nous vraiment capables, au vu des différentes réalités de nos bibliothèques, de définir ce qu'est un bibliothécaire sans devoir pondre un roman feuilleton pour refléter au mieux tous nos différents "vécus".

Gardons-nous des réactions protectionnistes et frileuses, elles sont le plus souvent génératrices de repli et ne favorisent jamais l'évolution.

Nous devons accepter les Cesidiens en reconnaissant leur titre comme équivalent. Un refus serait stupide. Quelle tête ferons-nous si, dans quelques années, les porteurs du CESID décident de fonder leur propre association ?

Comme la profession, notre AGBD doit s'adapter et évoluer, devenir une association de professionnels de l'information dûment formés (cf. Hanna Neet). Bibliothèques, Centres de documentation, CID et employeurs différents, mais objectifs communs. Sans remettre en question la nécessité d'un titre spécifique pour en faire partie, il s'agira peut-être alors d'en changer le nom !... vaste débat en perspective !

II. A PROPOS DE LA PROFESSION ET DE L'AGBD EN PARTICULIER

Il est vrai que notre métier évolue. Les outils évoluent. Le souci de trouver, de gérer, d'analyser et de transmettre l'information, la volonté d'aider et de satisfaire nos utilisateurs (avec ou sans référence desk !) ont toujours été les moteurs

de notre profession. Aujourd'hui, grâce à l'informatique qui s'installe dans toutes nos bibliothèques, y compris les plus petites, nous pouvons répondre d'une façon plus pointue, plus complète et surtout plus rapide. Je vous en prie, ne nous donnons pas l'impression de découvrir l'Amérique tous les matins. Notre métier bénéficie d'un formidable élan et nous devons nous servir de ce courant. Les services de références ne sont pas à créer, ils sont à développer et à valoriser. Certains documents publiés ces derniers temps laisseraient entendre que tout d'un coup les bibliothécaires vont se mettre à ouvrir des livres. Que diable avons-nous fait durant ces 25 dernières années ! Je me répète, la profession évolue parce que les outils changent et rendent nos services plus performants. Mais ceci ne doit pas dévaloriser cela. C'est un peu comme si les fabricants de voitures prétendaient que leurs véhicules ne roulaient pas avant l'invention du moteur turbo !...

A sa fondation, l'AGBD s'est voulue Association de professionnels formés. Elle voulait défendre, faire reconnaître et valoriser des personnes qui exerçaient un métier pour lequel elles avaient été formées en suivant, en Suisse, un des deux cursus qui existaient et existent encore (EBG et ABS). Il s'agissait moins d'agir contre : nous voulions oeuvrer pour. Vraiment : y a-t-il honte à cela ! Sectariste ? Je ne crois pas. Corporatiste ? Peut-être... et alors ! Quelle Association professionnelle ne l'est pas ? Le reproche-t-on aux infirmières par exemple ? D'autant plus que L'ABS existe, qui elle, rassemble toutes les personnes qui travaillent à différents titres dans les bibliothèques.

Peut-on d'un côté, reprocher à l'AGBD son sectarisme, en même temps que la qualifier (ou disqualifier) du terme "Amicale". Lorsque l'AGBD s'est élevée (à tort ou à raison) contre la formation des instituteurs du Tessin, lorsqu'elle a émis des réticences face aux Ateliers du livre où la présence de bénévoles dans les bibliothèques, l'EBG a plutôt donné l'impression qu'il ne fallait pas que l'AGBD se mêlât de ces problèmes : qu'elle se contente d'être une gentille "amicale".

L'AGBD ne peut pas être un "Ministère de la culture et des bibliothèques" à elle toute seule ! Si l'on relit les documents de ces dernières années (PV d'Assemblée générale, rapports des présidents, articles d'Hors-Texte) on voit que les idées n'ont pas manqué : Association de promotion de la lecture, de défense des bibliothèques, etc... Pourquoi toujours des options exclusives ? Pourquoi l'AGBD devrait-elle être "Association de défense des bibliothécaires ou Association de promotion des sciences de l'information". Pourquoi ce ou ? Ne peut-elle être Association de défense des professionnels et Association de promotion des sciences de l'information ?

Là est ma question !

Madeleine DUPARC

CAT &
CAT

LIBRAIRIE POUR ENFANTS
LUDOTHEQUE



Bonjour à tous !

Un petit mot pour vous rappeler que nous vous proposons un choix varié de livres et de jeux.

La location n'est valable que pour les jeux, les livres étant destinés à la vente.

LA LIBRAIRIE

Des livres pour tous les âges. Du conte à l'encyclopédie, du roman au bricolage, en passant par la musique, la cuisine et la nature. Vos enfants et adolescents trouveront certainement leur bonheur ! Et vous, parents, qui aimez choisir tranquillement les livres pour vos bambins, un espace jeux les divertira. Nous sommes à votre entière disposition pour des commandes ou recherches de livres.

Une carte fidélité vous est proposée. N'oubliez pas de la réclamer !

LA LUDOTHEQUE

Des jeux pour tous les âges. Du loto à l'ordinateur, du jeu sensoriel au Pictionary, en passant par des jeux de mots, de société et de réflexion.

Vos enfants et adolescents passeront d'agréables moments.

Pas besoin d'inscription, le premier jeu loué entraîne automatiquement une carte fidélité.

Les jeux peuvent être loués pour 1 week-end, 1 semaine ou 2 semaines.

Amitiés.

CAT & CAT

15 RUE DU LAC - 1207 EAUX-VIVES - TEL. 786 72 20

ALLO, BIBLIO, ECHOS...

Quelle misère !

Les restrictions imposées par le Conseil municipal au budget 1990 de la Ville de Genève touchent sévèrement la culture. En effet en supprimant les crédits d'acquisition, tant pour les musées que pour les bibliothèques, on court au désastre ! Pour les bibliothèques tout achat de livres et de revues est stoppé, les collections sont interrompues. Et on ne touche pas aux salaires, pas plus qu'on ne maintient l'état des bâtiments. Espérons que le Conseil administratif s'alarme et demande de nouveaux crédits, car la priorité de la culture doit faire l'objet d'une réflexion réaliste et objective.

Vie quotidienne du rat de bibliothèque

Dans un ouvrage intitulé "Le goût de l'archive" (Ed. du Seuil. - Coll. La librairie du XXe s.), Arlette Farge nous propose une intéressante étude de l'histoire des mentalités archivistes :

"Des documents poussiéreux qu'il collecte, l'historien exhume et tente de comprendre le passé. A cet effet, il passe de longues heures dans les bibliothèques et les archives, à lire et recopier des extraits de gros registres reliés de cuir ou de liasses de papier aux écritures difficiles. Quelle activité caduque, apparemment, à l'heure des photocopieuses et de la télématique ! Certes, ce portrait conforte l'image que l'on se fait généralement de ce métier. Elle est partielle et partielle, comme tout cliché".

Le virus de l'écriture

Pour la quatrième fois, la commune de Vernier va décerner un prix littéraire pour jeunes auteurs. Les lauréats auront la joie de se voir publiés dans un ouvrage collectif financé par la commune. Deux catégories d'âge seront en lice : 16-20 ans et 20-25 ans. La longueur des textes est imposée : entre 10 et 15 pages. Les personnes désireuses de participer à ce concours doivent adresser leur oeuvre à la Mairie de Vernier (Case postale - 1214 Vernier). La date limite des envois est fixée au 30 avril 1990.

Nettoyage de printemps à la B.N.

Dès le 1er mars, le neuchâtelois Jean-Frédéric JAUSLIN prendra ses fonctions de nouveau directeur de la Bibliothèque nationale suisse. Agé de 35 ans, informaticien et docteur en sciences techniques, Monsieur J.-F. JAUSLIN sera chargé de dépoussiérer la vénérable institution et lui insuffler un nouveau souffle lui permettant, selon le directeur de l'Office fédéral de la culture Monsieur Alfred DEFAGO, "de jouer son véritable rôle de "plaque tournante" en Suisse et à l'étranger".

Hypermedias

"Pas tout à fait un livre, pas vraiment un film, mais autre chose : tout à la fois des images, du texte et du son, les hypermedias sont une nouvelle façon de lire et d'apprendre. Par exemple, le CD-ROM Electre contient les 300'000 notices de tous les livres publiés aujourd'hui en français. Il emmagasine 600 millions de caractères en moyenne, l'équivalent de 250'000 pages. Et on peut brancher plusieurs lecteurs sur le même ordinateur. Le marché des hypermedias passera de quelques dizaines de millions de dollars en 1988 à 11 milliards de dollars en 1993.

Quel livre pour quel enfant ?

Invitée par l'Association pour des échanges pédagogiques pour tenter de répondre à cette question, Madame Francine BOUCHET (libraire bien connue qui anime "La Joie de lire") expliqua que dès les années 60, "les auteurs prirent alors conscience que l'on peut tout dire à des enfants; on parle alors de divorce, de la mort, de la maladie mentale, de la solitude et des problèmes écologiques". Actuellement Madame F. BOUCHET pense que nous sommes à un nouveau tournant. Plus que jamais les parents se doivent d'être vigilants, et de bien choisir la lecture de leurs enfants. "Tous les grands éditeurs publient actuellement des livres pour enfants, mais plus par intérêt économique que par vocation pédagogique. Prudence donc". "Et puis surtout", conclut-elle, "si votre enfant ne veut pas lire, ne le forcez pas. Le refus de lire est aussi une manière de communiquer et la contrainte ne provoque jamais le plaisir !"

Livres magiques

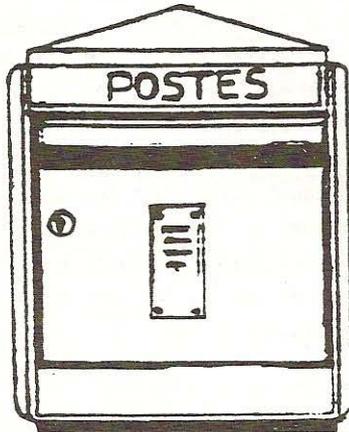
Deux jeunes gens passionnés de livres d'enfants, Véronique LOEFFEL et Vincent SAGER, ont présenté à Nyon en février dernier une exposition de livres animés. "Le livre animé est un ouvrage qui, par d'habiles mécanismes en papier, permet un déploiement de la page en trois dimensions. L'enfant découvre, en dépliant le livre ou en tirant une languette, un paysage fantastique, des animaux féroces ou un château mystérieux". La plupart des ouvrages de ce genre proviennent des pays anglophones et "cela explique le prix relativement élevé de ces bouquins" précise Vincent SAGER, apprenti libraire et initiateur de l'exposition. "Le best-seller en matière de livre animé est La Maison hantée. Il a été tiré à 130'000 exemplaires".

Poirot à l'Uni

Fini les fastidieux dépliants didactiques. La Bibliothèque des sciences économiques et sociales de Genève innove en éditant un mode d'emploi destiné à ses usagers écrit à la manière d'Agatha Christie. Intitulé "Un Cadavre dans la bibliothèque", of course, ce petit livre au format et couleur de la célèbre collection "Le Masque", raconte au travers de l'enquête menée par Hercule Poirot, les mille et une possibilités qu'offre la bibliothèque, du prêt à la consultation, des livres aux périodiques. Plus de 1200 exemplaires et un deuxième tirage ont été nécessaires; le chiffre souligne bien à quel point le crime bénéficie aux usagers. Un pastiche de la collection "Harlequin" serait d'ailleurs en chantier pour la prochaine rentrée universitaire, titre envisagé : "L'Amour livre"... (extr. de l'Hebdo, no 51, 21 décembre 1989).



STOP. IMPORTANT. STOP. IMPORTANT. STOP. IMPORTANT. STOP. IMPORTANT. STOP.



Certains envois nous sont encore expédiés à la Bibliothèque municipale de la Madeleine !

Merci d'avance de bien vouloir noter que toute la correspondance pour la Comité A.G.B.D. ou pour le Comité HORS-TEXTE doit être uniquement envoyée à l'adresse suivante :

A . G . B . D .

Case postale 592

CH 1211 - Genève 3

Cela nous rendra la tâche plus facile. Merci de votre compréhension !

Hors-Texte est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr 15. - l'an.

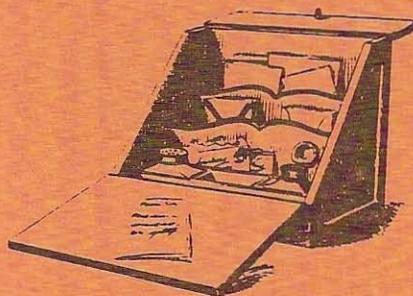
Le Comité de rédaction est composé de :
Joëlle ANGELOZ, Fabienne BURGY, Catherine COMTE, Marie-Christine HUBER et Christine ROCH.

Adresse :

A.G.B.D. / Rédaction de Hors-Texte

Case postale 592

CH - 1211 Genève 3



Attention : Délai de remise des articles pour le prochain numéro : 30 avril 1990

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai.

Merci d'avance !

Couverture : illustration de Jean Augagneur (1988)



SOMMAIRE

<i>Rapport du président</i>	2
<i>Bulletin des postes vacants de l'E.B.G.</i>	4
<i>La formation A.B.S. à Genève</i>	5
<i>Assemblée de l'A.B.S. 1992</i>	8
<i>Nouvelles de l'Ecole de bibliothéconomie de Managua</i>	9
<i>Solidarité francophone</i>	12
<i>Echos du 5e championnat d'orthographe</i>	13
<i>La Maison du livre... de Villeurbanne</i>	17
<i>L'informatisation des bibliothèques municipales de la Ville de Genève</i>	19
<i>La ludothèque de Châtelaine</i>	26
<i>Les services payants dans les bibliothèques universitaires de Genève</i>	29
<i>Réflexions diverses</i>	32
<i>Librairie-ludothèque Cat & Cat</i>	34
<i>Allo, Biblio, Echos...</i>	35
<i>Télégramme...</i>	38
